



Charte de conduite

s'adressant à toutes les personnes concernées par le volleyball

En tant que personne directement concernée par le Volleyball, Swiss Volley, l'AGVB, une association membre de l'AGVB, un club affilié à l'AGVB ou toute personne concernée par la « politique visant à préserver l'intégrité des personnes concernées par le Volleyball », je m'engage à me conformer à la Charte de conduite durant les activités et compétitions de Volleyball en général et notamment celles organisées par l'AGVB ou les associations et clubs qui lui sont affiliés, quel que soit mon rôle.

1. je respecte les droits, la dignité et la valeur d'autrui
2. je suis sincère, honnête et respectueux dans mes relations aux autres
3. j'adopte une attitude responsable et accepte les responsabilités inhérentes à mes actions
4. je m'engage à fournir des prestations de qualité
5. je connais et adhère sans concession aux standards, règles, règlementations et directives du Volleyball ; j'agis dans le cadre de ces règles sportives
6. je n'utilise pas mon engagement sportif dans le Volleyball pour promouvoir mes croyances, mes pratiques et comportements non conformes aux règles
7. je manifeste un sens élevé de responsabilité personnelle, particulièrement lorsque j'ai affaire à des Juniors¹, mes paroles et mes actions doivent servir d'exemple
8. j'évite d'avoir des activités non accompagnées et non observables avec des Juniors autant que faire se peut
9. je m'interdis toute forme de harcèlement² sur autrui
10. je m'interdis toute forme de comportement qui pourrait porter le discrédit sur le Volleyball, l'AGVB, associations et clubs affiliés
11. je veille à un environnement sûr pour la pratique du Volleyball
12. je me préoccupe et prends soin de toute personne qui pourrait être malade ou blessée et qui pourrait avoir besoin de mon aide
13. je tends à être un modèle positif pour les autres
14. j'ai conscience des conséquences de mes écarts ou de tout écart à la présente Charte de conduite

¹ Dans ce document et par convention, les formulations masculines s'appliquent par analogie aux personnes féminines

² **LE RESPECT, UN PRINCIPE ABSOLU ! (adapté de OCIRT)**

Aucun comportement ou attitude susceptible de porter atteinte à l'intégrité personnelle ou à la dignité, ne peut être toléré. Le harcèlement sexuel ou psychologique, le dénigrement, la propagation de rumeurs concernant la vie privée, les discriminations fondées sur le sexe, la race ou la religion, la diffusion d'images ou de messages à caractère pornographique, les plaisanteries déplacées, les remarques sexistes ou grossières sont des exemples d'atteintes à l'intégrité personnelle ou à la dignité. Ces questions procèdent du respect de l'autre (collègue, subordonné, hiérarchie). La critique est possible si elle est motivée, constructive et exprimée sans détours avec droit de réponse. Mais elle doit porter sur le jeu et des éléments objectifs, jamais sur la personne.



Code de conduite des dirigeants et autres responsables

En sus de la Charte de conduite des personnes concernées par le Volleyball, je me conforme aux exigences suivantes durant toute activité tenue sous l'égide de Swiss Volley ou l'AGVB, associations et clubs affiliés dans mon rôle de dirigeant ou autre responsable de l'AGVB, associations ou clubs affiliés :

1. je résous les conflits sincèrement et rapidement sur la base des procédures établies
2. j'applique une impartialité stricte
3. je connais mes devoirs d'ordre légal



Code de conduite des joueurs/participants

En sus de la Charte de conduite des personnes concernées par le Volleyball, je me conforme aux exigences suivantes durant toute activité tenue sous l'égide de Swiss Volley ou l'AGVB, associations et clubs affiliés dans mon rôle de joueur/participant dans le cadre d'activités organisées par ou sous les auspices de l'AGVB, associations ou clubs affiliés :

1. je respecte les droits, la dignité, la pudeur et la valeur des partenaires, adversaires, coaches, entraîneurs, arbitres, juges de ligne, marqueurs et spectateurs (je me change dans les vestiaires, jamais dans la salle)
2. je salue à l'arrivée et au départ les coaches, entraîneurs, partenaires, adversaires et toutes les personnes présentes, en donnant la main par exemple
3. je ne tolère aucun acte d'agression
4. je respecte le talent, le potentiel et l'évolution des joueurs partenaires et adversaires
5. je prends soin et respecte le matériel et les installations mis à disposition pour mon entraînement
6. je suis franc et honnête avec mon coach, mon entraîneur en ce qui concerne mes maladies et accidents, ainsi que mes capacités à m'entraîner complètement
7. j'évite en tout temps d'avoir des relations sexuelles avec mon coach, mon entraîneur ou tout comportement pouvant porter le discrédit sur ceux-ci
8. je me conduis de manière responsable en ce qui concerne mon langage, mon humeur et ma ponctualité
9. je m'efforce en tout temps d'avoir un comportement personnel irréprochable
10. j'applique les règles et respecte les décisions du corps arbitral, je formule tout recours selon la procédure formelle et respecte la décision finale
11. je suis honnête par mon comportement y compris avant l'entraînement ; je m'entraîne aussi sérieusement pour moi-même que pour mon équipe
12. je collabore avec les coaches, entraîneurs et staff dans le développement de programmes d'entraînements au plus haut niveau préparant adéquatement les compétitions
13. je respecte que pendant le match, seul(e) mon / ma capitaine d'équipe s'adresse aux arbitres dans un esprit de fair-play



Code de conduite des arbitres, des juges de ligne et des marqueurs (corps arbitral)

En sus de la Charte de conduite des personnes concernées par le Volleyball, je me conforme aux exigences suivantes durant toute activité tenue sous l'égide de Swiss Volley ou l'AGVB, associations et clubs affiliés dans mon rôle d'arbitre, de juge de ligne ou de marqueur pour le compte de l'AGVB, associations ou clubs affiliés :

1. je place la sécurité et le bien-être des joueurs/participants au-dessus de tout
2. je m'identifie par la tenue ou tout autre signe distinctif officiels
3. je connais les dernières informations, règles et directives officielles qui réglementent le Volleyball et qui me sont fournies par mon association ou club
4. j'accepte la responsabilité de mes actions
5. je suis impartial
6. j'évite toute situation qui peut mener à un conflit d'intérêt
7. je suis courtois, respectueux et ouvert à la discussion et aux échanges
8. je valorise toute personne dans le sport
9. je respecte les coaches, entraîneurs, joueurs et le public et j'ai de la compréhension pour la tension qu'ils vivent en menant leur équipe et en étant exposé au stress de la compétition
10. je garde après la rencontre un comportement général et une tenue conforme à ma fonction



Code de conduite des coaches et entraîneurs

En sus de la Charte de conduite des personnes concernées par le Volleyball, je me conforme aux exigences suivantes durant toute activité tenue sous l'égide de Swiss Volley ou l'AGVB, associations et clubs affiliés dans mon rôle de coach ou d'entraîneur pour le compte de l'AGVB, associations ou clubs affiliés :

1. je ne tolère aucun acte d'agression
2. je m'adresse aux joueurs et autres participants de manière polie en tenant compte de leurs besoins ; j'évite les formulations ouvertement négatives
3. j'arbore une tenue propre et adaptée à mon rôle, je me change dans les vestiaires réservés aux adultes
4. je reconnais le droit des joueurs de trouver conseil auprès d'autres coaches ou conseillers ; je collabore pleinement avec d'autres spécialistes (tels que pédagogues sportifs, médecins et physiothérapeutes)
5. je traite tous les joueurs de manière égale dans le cadre du contexte sportif, indépendamment du sexe, de la race, de leurs origines, de leur potentiel sportif, de leur couleur, de leur inclination sexuelle, de leur religion, de leur couleur politique, de leur statut socio-économique ou tout autre critère ; j'évite de laisser un jeune sur le banc de touche plus de 2/3 du temps
6. j'encourage et facilite l'autonomie et la responsabilisation des joueurs concernant leur comportement, leurs performances, décisions et actions ; mon attitude doit favoriser le développement de la confiance en soi des joueurs
7. je fais participer les joueurs aux décisions qui les concernent directement
8. j'encourage les joueurs à se respecter les uns et les autres, à attendre d'être respecté pour leurs qualités individuelles quel que soit leur niveau de jeu
9. je m'assure que les exercices et les objectifs sont adaptés à l'âge, l'expérience, les capacités et le contexte physique et psychologique des joueurs (temps de repos en suffisance, favoriser les jeux de ballon plutôt que des tours de terrain en principe interdits, exigences compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie de famille)
10. je m'assure que tout contact physique entre joueurs soit motivé par la situation sportive et soit nécessaire au développement des aptitudes des joueurs
11. je suis particulièrement attentif au pouvoir que j'exerce sur les joueurs dans le contexte de mon rôle et j'évite toute intimité sexuelle avec les joueurs qui pourrait résulter de cette situation
12. j'évite toute situation compromettante ou qui pourrait être perçue comme telle avec les joueurs
13. je décourage explicitement et par l'action l'usage de toute substance visant à augmenter les performances, l'usage de l'alcool, du tabac et des stupéfiants
14. je n'exploite aucune relation de coach ou d'entraîneur à des fins personnelles, politiques ou économiques au détriment du meilleur intérêt des joueurs
15. j'accepte et respecte les règles officielles en faisant en sorte que les compétitions se déroulent dans le respect du fair-play et conformément aux règles établies ; je connais les dernières informations, règles et directives qui me sont fournies par mon association ou club
16. je n'intente aucune action visant à influencer les décisions de l'arbitre, déstabiliser ou énerver l'adversaire et / ou toute autre personne présente dans la salle de sport
17. je m'interdis de critiquer ou d'insulter un arbitre, car je favorise l'explication calme après le match
18. je connais et applique les règles, règlementations et standards et encourage les joueurs d'en faire de même ; j'accepte l'esprit et la lettre des règles
19. je suis honnête et ne triche pas avec les qualifications des joueurs



Code de conduite des parents et des répondants

En sus de la Charte de conduite des personnes concernées par le Volleyball, je me conforme aux exigences suivantes durant toute activité et événement tenus sous les auspices de l'AGVB, associations et clubs affiliés:

1. je respecte les droits, la dignité et la valeur d'autrui
2. je me rappelle que mon enfant participe pour son propre plaisir et non le mien
3. je me concentre sur les efforts et les performances de mon enfant plutôt que sur la victoire ou la défaite
4. je ne ridiculise jamais ni ne hurle contre mon enfant et d'autres enfants pour avoir fait une faute ou avoir perdu une compétition, un match ou un set
5. je montre ma satisfaction pour une belle performance et un jeu maîtrisé à tous les joueurs (y compris les adversaires)
6. je montre un haut niveau de responsabilité en particulier lorsque j'ai affaire à ou lorsque je suis à proximité de personnes âgées de moins de 18 ans, mes paroles et mes actions sont exemplaires
7. je respecte les décisions du corps arbitral et j'invite les enfants à en faire de même
8. je veille à ce que mon enfant adopte un comportement sportif adéquat et fair-play lors d'une situation tendue
9. je ne maltraite et ne harcèle ni physiquement ni verbalement toute personne associé au Volleyball (joueur, coach, entraîneur etc.)
10. je respecte les droits, la dignité et la valeur de toute personne, indépendamment de son sexe, de ses aptitudes, de ses origines culturelles ou religieuses
11. je veux être un modèle positif
12. j'ai conscience des conséquences de mes propres écarts et de tout écart au présent code





Code de conduite des spectateurs

En tant que spectateur de toute activité et événement tenus sous les auspices de l'AGVB, associations et clubs affiliés, je me conforme aux exigences suivantes durant ce type d'activité ou événement:

1. je respecte les décisions du corps arbitral et j'invite les plus jeunes à en faire de même
2. je ne ridiculise jamais ni n'apostrophe un joueur qui fait une faute ; je sais que les commentaires positifs sont motivants
3. je condamne l'usage de la violence sous toutes ses formes, qu'elle soit le fait de spectateurs, de coaches et entraîneurs, du corps arbitral ou de joueurs
4. je montre du respect aux adversaires de mon équipe ; sans eux, il n'y aurait pas de compétition
5. je m'interdis le recours à la violence, au harcèlement ou à tout abus sous toutes ses formes (je contrôle mon langage, je n'interpelle pas les joueurs, coaches, entraîneurs, corps arbitral ou d'autres spectateurs)
6. je respecte les droits, la dignité de toute personne indépendamment de son sexe, ses aptitudes, ses origines culturelles ou religieuses.





Version 001 du 12 juin 2008, pour le VBC Etoile-Genève

Sources :

- 1) OCIRT
http://www.geneve.ch/ocirt/sante_securite_travail/theme_prevention/mobbing.asp?inc=2#ancre
- 2) Australian Sports Commission <http://www.ausport.gov.au/ethics/codegeneral.asp>
- 3) La charte de l'éducateur sportif à laquelle j'adhère
http://www.lerespect.ch/Sport/Charte_de_l_educateur/Charte_de_l_Educateur.pdf
- 4) Charte des droits de l'enfant dans le sport, Jeunesse et Sport
<http://www.geneve.ch/slji/Manifestations/chartescalad.html>
- 5) Code de comportement de la Commission technique et des Juniors de l'ANF
<http://www.football.ch/anf/cm/Code%20de%20conduite.htm>
- 6) Les sept principes de la Charte d'éthique du sport, Swiss Olympic & BASPO
<http://www.spiritofsport.ch/fr/index.htm>
- 7) consultation du corps arbitral genevois

